

**Vœu**  
**Des conseils de quartier Dauphine et Chaillot**

**Relatif aux missions et aux territoires d'action de la future police municipale dans les quartiers Dauphine et Chaillot**

Considérant que la sécurité est un enjeu majeur des préoccupations des habitants et commerçants du Nord du 16<sup>e</sup> arrondissement

Considérant que la création d'une police municipale parisienne est inscrite dans la loi de sécurité globale, promulguée le 26 mai 2021

Considérant la réflexion en cours entre la mairie centrale et les mairies d'arrondissement sur les missions et l'organisation de cette police municipale à Paris

Considérant le problème de sécurité majeur posé par la présence depuis 18 mois dans les Jardins du Trocadéro d'un groupe de « mineurs étrangers isolés », par la misère dans laquelle ils évoluent et les violences quotidiennes sur les personnes fragiles qu'ils commettent

Considérant que les commerçants du quartier déplorent de nombreux cambriolages visant leurs magasins et de fréquentes agressions contre leurs employés et leur clientèle, cambriolages et agressions très souvent perpétrés par ce groupe de « mineurs étrangers isolés »

Considérant la problématique récurrente des véhicules victimes dans ce quartier de « vols à la roulotte », avec bris de glace et vol d'objets divers dans le véhicule

Considérant la multiplication des actes de vandalisme, d'incivilités et d'infractions de toutes sortes commis sur la voie publique

Considérant que la future police municipale, par sa présence forte et visible sur le terrain, devra avoir un effet préventif, coercitif et dissuasif

**Les conseils de quartier Dauphine et Chaillot, réunis en assemblée plénière le 3 juin 2021, émettent le vœu qu'une entité de la future division territoriale du 16<sup>ème</sup> arrondissement de la police municipale soit affectée au Nord du 16<sup>e</sup> arrondissement afin de traiter les problèmes de sécurité spécifiques aux quartiers Dauphine et Chaillot.**

Réponse apportée par Monsieur le Maire suite à la réunion publique

*Mesdames et Messieurs les Conseillers de quartier,*

*Mon adjointe Katherine de Meaux, en charge des quartiers Dauphine et Chaillot, m'a fait part des échanges concernant la sécurité que vous avez eus lors de la séance des conseils de quartier Chaillot et Dauphine qui s'est tenue jeudi 3 juin.*

*Comme il s'y était engagé lors de ce débat, mon adjoint Gérard Gachet, en charge de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance, m'a également transmis le vœu « relatif aux missions et aux territoires d'action de la future police municipale dans les quartiers Dauphine et Chaillot » qu'ont émis les conseillers de quartier et dont j'ai pris connaissance avec la plus grande attention.*

*Je tiens à vous assurer de toute ma vigilance et ma totale mobilisation face aux problèmes d'insécurité. Je ne manquerai donc pas d'avoir à l'esprit et de relayer l'ensemble de ces éléments lors des débats que nous aurons au Conseil de Paris concernant les dossiers liés à la sécurité.*

*D'après les premières délibérations votées en Conseil de Paris le 2 juin 2021 et les premières discussions menées avec la Mairie de Paris, il est d'ores-et-déjà acquis que XVI<sup>e</sup> arrondissement disposera bien « d'effectifs propres et dédiés » de police municipale, et que le déploiement territorial de ces effectifs sera décidé au niveau de l'arrondissement « selon les réalités et les besoins de chaque quartier et territoire ».*

*Cependant, il m'a déjà été indiqué que la mise en place de la police municipale et sa formation nécessiteront de longs mois avant d'être effective. J'ai demandé la mise en place d'un poste de police municipale dans l'arrondissement, mais manifestement, la Maire de Paris n'a pas l'intention d'installer de tels postes dans les arrondissements.*

*Bien entendu, je veillerai à ce que la situation des quartiers Dauphine et Chaillot soit bien prise en compte dans le cadre de ce déploiement de la police municipale dans lequel je suis, en tant que maire d'arrondissement, déterminé à prendre toute ma part.*

*Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Conseillers de quartier, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.*